

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Date : **25 novembre 2025**

Rapporteur : **Colonel hors classe Laurent Kihl**

### RAPPORT DE PRÉSENTATION N° 2025 - 11 - 03

#### **Tarification 2026 : exécution immédiate**

#### **Synthèse de la demande :**

Le présent document établit la tarification 2026 nécessaire à la réalisation de l'exercice budgétaire. Cette tarification annuelle inclut des grilles tarifaires qui permettent à l'École nationale de facturer les prestations de formation et de logistique qu'elle fournit à ses usagers et clients, fonctionnaires et non fonctionnaires.

Grâce à un audit permettant d'identifier les coûts complets des formations, l'Ensosp est engagée vers la mise en convergence de la grille tarifaire avec les coûts réels des formations. L'évolution de la tarification, progressive et adaptée depuis 2024, tient compte de la situation financière des SIS et de la conjoncture économique. Cette évolution, à la hausse ou à la baisse selon le parcours de référence des formations, correspond au global des recettes propres de l'École nationale à une augmentation de 2,76 % (hors hébergement) par rapport à 2025.

Il est notamment proposé d'ajouter à la tarification 2026 :

- des frais d'étude des dossiers de dispense de 170 €
- des tarifs pour les FOAD et présélection RAD4 et RCH4 de 450 €
- des prestations permettant de mieux répondre aux demandes du secteur privé pour répondre au développement souhaité de cette activité.

Les journées professionnelles, colloques et séminaires ont par ailleurs été regroupés sous l'appellation « événements réseaux » auxquelles correspond un tarif forfaitaire allant de 0 à 372 €

La délibération n° 2025-11-03 du 25 novembre 2025, relative à la tarification 2026, fait l'objet d'une demande d'autorisation d'exécution expresse, au mardi 25 novembre 2025 à 17h00.

#### **Exposé de la demande :**

Cette tarification annule et remplace la tarification votée le 17 juin 2025 pour les formations portant le millésime 2026. Toutefois, la délibération n°2025-06-03 reste applicable pour les formations millésimées 2025, même si elles se déroulent en partie sur l'année 2026.

Le présent document établit la tarification 2026 nécessaire à la réalisation de l'exercice budgétaire. Cette tarification annuelle inclut des grilles tarifaires qui permettent à l'École nationale de facturer les prestations de formation et de logistique qu'elle fournit à ses usagers et clients, fonctionnaires et non fonctionnaires.

Les prestations de formation et de logistique reposent sur deux grilles distinctes :

1. Usagers ;
2. Clients fonctionnaires ou non fonctionnaires.

Sont considérés usagers, les services départementaux et territoriaux d'incendie et de secours, les services ou unités de l'État investies de façon permanente de missions de sécurité civile et les formateurs de l'École nationale en activité et à jour de leur dossier au moment de leur inscription.

Lorsqu'ils ne sont pas pris en charge par leur unité ou service de rattachement, les agents issus des services visés ci-dessus, y compris les sapeurs-pompiers volontaires, sont considérés comme clients fonctionnaires.

La tarification clients fonctionnaires s'applique aux unités et services des trois versants de la fonction publique, des armées, des collectivités territoriales, des établissements publics administratifs et des associations agréées de sécurité civile dès lors qu'ils ne sont pas considérés comme usagers au sens de la définition du paragraphe supra.

Les fédérations sportives et les établissements d'enseignement sont également considérés comme fonctionnaires au sens de la présente tarification.

Nonobstant les dispositions prévues par délibération du conseil d'administration et permettant l'application de remises calibrées, en fonction des besoins et de l'intérêt stratégique pour l'École nationale ou pour l'Etat, les services de sécurité nationaux ou étrangers pourront être considérés comme usagers ou clients fonctionnaires au sens de la tarification. Dans le cas contraire, ils seront considérés comme clients non fonctionnaires. Cette qualification sera déterminée par devis ou convention émis par l'Ensosp, valant décision du directeur, et signée par l'organisme de prise en charge de la formation et par le directeur de l'Ensosp.

## **1. Principes de calcul des tarifs des prestations**

### **1.1. Cas général**

Les tarifs des formations incluent (cf. tableau ci-dessous) :

- Les coûts de formation
- Les coûts de fonctionnement.

L'option hôtellerie est quant à elle forfaitisée pour la durée de la formation.

Coûts complets	Coûts de formation	Coût direct de formation	Coûts d'animation intégrant la masse salariale	
		Coût indirect de formation	Coûts d'ingénierie et gestion pédagogique intégrant la masse salariale	
		Coûts de fonctionnement	Coûts d'utilisation plateau technique/PME/Simurge	
			Coûts de prise en charge journée	
			Coûts de prise en charge nuit (= option hôtellerie)	
			Coûts de pilotage et fonctions supports intégrant la masse salariale	

Le détail de la tarification est présenté en annexes.

Tout ou partie du coût complet des formations peut être couvert par une cotisation des SIS collectée et versée à l'Ensosp par le CNFPT. Le contrat d'établissement fixe les conditions de cette couverture.

### **1.2. Formations déconcentrées, délocalisées ou sous-traitées**

L'École nationale peut déconcentrer, délocaliser ou sous-traiter tout ou partie de ses formations.

#### **1.2.1. Formations déconcentrées : réalisées à la demande d'un usager ou d'un client**

Chaque formation déconcentrée réalisée à la demande d'un usager ou d'un client fait l'objet d'un devis émis par l'Ensosp, puis signé et accepté par l'usager ou le client. Une convention peut s'avérer nécessaire.

Si les prestations logistiques ne sont pas prises directement en charge par l'usager ou le client, elles sont facturées par l'Ensosp au tarif prévu en annexe 3.

#### **1.2.2. Formations délocalisées : réalisées à l'initiative de l'Ensosp**

Afin de pouvoir améliorer qualitativement ou quantitativement son offre de formation, l'Ensosp peut être amenée à délocaliser tout ou partie de ses formations sur des sites extérieurs mis à sa disposition par des services d'incendie et de secours, ou des organismes tiers, publics ou privés. Les conditions de mise à disposition sont déterminées par une convention entre les parties. Des gratuités peuvent également être prévues pour les agents de l'organisme prestataire.

Si les prestations logistiques ne sont pas prises directement en charge par l'usager ou le client elles sont facturées par l'Ensosp au tarif prévu en annexe 3.

### **1.2.3. Formations sous-traitées**

L'École nationale peut sous-traiter tout ou partie de ses formations à des organismes qualifiés. En l'absence de dispositions spécifiques prévues en annexe de la présente délibération, la tarification de la pédagogie des formations sous-traitées reste identique à celles organisées directement par l'Ensosp pour les usagers et les clients.

Les prestations logistiques sont facturées par l'Ensosp au tarif prévu en annexe 3.

## **2. Evolution de la tarification**

Grâce à un audit permettant d'identifier les coûts complets des formations, l'Ensosp s'engage vers la mise en convergence de la grille tarifaire avec les coûts réels des formations.

L'évolution de la tarification, progressive et adaptée à partir de 2024, doit tenir compte de la situation financière des SIS et de la conjoncture économique. Cette évolution, à la hausse ou à la baisse selon le parcours de référence des formations, correspond au global des recettes propres de l'École nationale à une augmentation de 2,76% sans hébergement ou de 4,18% avec hébergement pour l'année 2026 par rapport à 2025.

La grille tarifaire spécifique existante, à destination du secteur privé intitulée « clients », est enrichie et répond au développement souhaité de cette activité.

Lorsque l'Ensosp candidate à un appel d'offre, son offre est basée sur la tarification en vigueur. Les conditions du marché précisent l'évolution des prix le cas échéant.

### **Cas particuliers**

Pour certaines formations de santé réalisées sous licence (LSF, ETC ou autre) ou sous-traitées auprès de structures universitaires, le tarif est réévalué annuellement en fonction du montant fixé par le prestataire. C'est notamment le cas des formations réalisées sous licence de Life Support France (LSF) ou de Emergency Training Center (ETC).

## **3. L'option hôtellerie**

L'option hôtellerie, associée à la formation, permet au stagiaire d'être hébergé les jours ouvrés pendant toute la durée de sa formation, et de bénéficier du repas du soir (du premier à l'avant dernier jour ouvré) et du petit déjeuner (du deuxième au dernier jour ouvré).

Sur le site d'Aix-en-Provence et pour les stagiaires qui en auraient besoin, notamment pour des raisons d'éloignement, l'hébergement et la restauration pourront être assurés sur réservation et sans surcoût, la veille de la formation, le dernier jour de la formation et le week-end entre deux semaines de formation si nécessaire. Pour les stagiaires des collectivités ultramarines, l'hébergement pourra être prolongé de 48h avant ou après la formation. Ces dispositions ne sont applicables qu'aux seuls usagers.

Pour les formations déconcentrées, délocalisées ou sous traitées, des réservations complémentaires sont également possibles, uniquement pour l'hébergement (sans restauration) et à titre payant.

La perte de badge par un utilisateur sera facturée 15 €. Cette somme ne pourra pas être remboursée.

## **4. Annulation – Exonération - Permutation – Changement de session**

### **4.1. Annulation**

#### **4.1.1. Par l'Ensosp**

Quel que soit le motif, l'annulation d'une formation par l'École nationale entraîne le remboursement de l'intégralité des versements déjà effectués par l'usager ou le client et la non facturation des sommes restant à percevoir.

Aucune indemnité complémentaire concernant des frais divers, des dommages ou préjudices ne pourra être accordée du fait de l'annulation d'une formation par l'Ensosp.

#### **4.1.2. Par l'usager ou le client**

La date de réception de la demande d'annulation (mail ou courrier) déterminera les conditions :

- en cas d'annulation après convocation et jusqu'à 15 jours inclus avant le début de la formation en présentiel ou en enseignement à distance, des frais de gestion de dossier sont dus. Ces frais s'élèvent à 170 euros pour les usagers. Pour les clients, le montant correspond aux frais de gestion prévus en annexe. Ces frais ne seront pas appliqués pour les évènements réseaux ne comportant que de la logistique.
- en cas d'annulation à moins de 15 jours inclus du début de la formation en présentiel ou en enseignement à distance, conformément à la fiche financière, le montant de la tarification complète de la formation et de l'option hôtellerie (si réservée) est dû.

Est considéré comme début de la formation, pour :

- Une formation en présentiel : le 1<sup>er</sup> jour de présentiel ;
- Une FOAD avant EAD ou présentiel : le 1<sup>er</sup> jour en EAD ou en présentiel ;
- Une formation EAD avant présentiel ou EAD total : le 1<sup>er</sup> jour d'EAD ;
- F-FOAD et présélection : le 1<sup>er</sup> jour d'ouverture des droits à la connexion.
- La F-SAN-SES-AGREEMENT : le 1<sup>er</sup> jour d'ouverture des droits à la connexion.
- La F-SAN-SES-HABILITATION : le 1<sup>er</sup> jour d'ouverture des droits à la connexion.

#### **4.2. Exonération totale ou partielle**

En cas de force majeure dûment constatée et validée, le directeur de l'Ensosp peut accorder une exonération totale ou partielle sur le montant de la tarification complète de la formation et le montant correspondant à l'option hôtellerie (si réservée). La demande écrite doit parvenir à l'Ensosp au plus tard quinze jours après la fin de la formation.

#### **4.3. Permutation**

Le remplacement d'un agent par un autre agent après convocation par l'Ensosp, peut être autorisé. Cette permutation entraîne la facturation de frais de gestion de dossier. Ces frais s'élèvent à 170 euros pour les usagers. Pour les clients le montant correspond aux frais de gestion prévus en annexe.

#### **4.4. Changement de session**

Le directeur de l'École nationale peut modifier le parcours de formation, déjà débuté, d'un stagiaire en le repositionnant sur des sessions ultérieures à celle initialement prévue. Dans ce cas, les montants dus sont facturés conformément à la fiche financière, dès la première période de formation ou sur la session initiale.

### **5. Abattement**

#### **5.1. Dispenses**

Lorsqu'un stagiaire fait l'objet d'une dispense d'une partie de la formation, le directeur de l'École nationale peut procéder à un abattement sur le montant de la tarification complète de la formation et sur le montant correspondant à l'option hôtellerie (si réservée) pour les enseignements non dispensés. Les formations concernées et le montant des abattements sont précisés en annexe 4.

#### **5.2. Modification des conditions de formation**

Sur décision du directeur de l'Ensosp et dans le cadre d'une modification des conditions de formation en cours d'année, un abattement sur le montant de la tarification complète de la formation et/ou de l'option hôtellerie (si réservée) peut être appliquée. Cet abattement correspond à l'impact des modifications sur la formation et les prestations commandées par l'usager ou le client.

Il est demandé aux membres du conseil d'administration de bien vouloir en délibérer et d'approuver la tarification 2026 dont le contenu détaillé est annexé au présent rapport de présentation et d'autoriser le directeur de l'École nationale à signer tous les documents et actes afférents.

La délibération n°2025 -11- 03 du 25 novembre 2025, relative à la tarification 2026 fait l'objet d'une demande d'autorisation d'exécution expresse, au mardi 25 novembre 2025 à 17h00.

**Annexe 1 - tarification usagers**

Code Formatis 2026	Libellé formation 2026	Tarification complète de la formation 2026 (hors option hôtellerie)	Option hôtellerie/ Coût nuitée 2026	Coût total de la formation 2026 avec l'option hôtellerie	Observations 2026
F-FILT1C*	Formation d'intégration de lieutenant de 1 <sup>ère</sup> classe	35 076 €	5 375,00 €	40 451 €	
F-FILT1C-courte*	Formation d'intégration de lieutenant de 1 <sup>ère</sup> classe courte	17 367 €	4 515 €	21 882 €	
FIC*	Formation d'intégration de capitaine	40 062 €	6 235 €	46 297 €	
<b>Formations aux emplois d'encadrement</b>					
F-ODG-2C*	Officier de garde - lieutenant de 2 <sup>ème</sup> classe	6 898 €	645 €	7 543 €	
F-ODG-SPV	Officier de garde SPV	1 445 €	215 €	1 660 €	
F-ODG-SPV-Déconcentré	Officier de garde SPV Déconcentré	1 850 €	480 €	2 330 €	Sans hébergement la veille
F-OE-1C	Formation Officier d'Encadrement Lieutenant de 1 <sup>ère</sup> classe	6 199 €	1 075 €	7 274 €	
F-MRSC*	Manageur des risques de sécurité civile-capitaine	4 436 €	1 075 €	5 511 €	
F-CENTRE-SPP	Chef de centre SPP	2 313 €	430 €	2 743 €	
F-CENTREd	Chef de Centre SPP déconcentré	2 682 €	960 €	3 642 €	
F-CGPT	Chef de groupement	7 926 €	1 985 €	9 911 €	
<b>Formations aux emplois opérationnels</b>					
F-CDG	Chef de groupe (Lieutenant de 2 <sup>ème</sup> classe et Lieutenant SPV)	6 804 €	1 075 €	7 879 €	
F-CDG-d	Chef de groupe (Lieutenant de 2 <sup>ème</sup> classe et Lieutenant SPV) délocalisé	6 371 €	1 295 €	7 666 €	10 jours délocalisés : sans hébergement la veille
F-CDG-Déconcentré	Chef de groupe (Lieutenant de 2 <sup>ème</sup> classe et Lieutenant SPV) déconcentré	7 047 €			15 jours déconcentrés : : sans hébergement la veille
F-COL-SPP	Chef de colonne SPP	5 936 €	1 075 €	7 011 €	
F-COL-SPP-d	Chef de Colonne SPP délocalisé	5 936 €	1 440 €	7 376 €	15 jours en délocalisé : : sans hébergement la veille
F-COL-SPV-A&B	Chef de colonne SPV (Théorie &Tactique)	4 466 €	1 075 €	5 541 €	
F-SITE-SPP	Chef de site SPP	7 925 €	1 075 €	9 000 €	
F-SITE-SPP-d	Chef de site délocalisé	7 925 €	1 440 €	9 365 €	15 jours en délocalisé : : sans hébergement la veille
<b>Formations de maintien et de perfectionnement des acquis</b>					
F-FMPA-CDC	FMPA - Chef de colonne	1 829 €	215 €	2 044 €	
F-FMPA-CDS	FMPA - Chef de Site	2 003 €	215 €	2 218 €	
F-FMPA-PRV2-Distanciel	FMPA Préventionniste - distanciel PRV2	736 €			
F-FMPA-PRV2-Présentiel	FMPA Préventionniste - présentiel PRV2	736 €	240 €	976 €	Sans hébergement la veille
F-FMPA-PRV2-D	FMPA Préventionniste - déconcentré	1 083 €			3 jours déconcentrés : sans hébergement la veille
F-MA-AP2-Distanciel	FMPA Préventionniste - distanciel AP2	736 €			
F-MA-AP2-Présentiel	FMPA Préventionniste - présentiel AP2	736 €	240 €	976 €	Sans hébergement la veille
F-FMPA-COMSIC	FMPA COMSIC	836 €	129 €	965 €	
F-R-PCR	Renouvellement Personne compétente en radioprotection	1 360 €	172 €	1 532 €	
F-FMPA-RAD4	FMPA RAD 4	1 224 €	172 €	1 396 €	
F-FMPA-RCH4	FMPA RCH 4	935 €	129 €	1 064 €	
<b>Formations de professionnalisation</b>					
F-CGPT-SPE-FINA	Chef de groupement spécialité finances	925 €	215 €	1 140 €	
F-CGPT-SPE-FOR	Chef de groupement spécialité formation	925 €	215 €	1 140 €	
F-CGPT-SPE-OPS	Chef de groupement spécialité opération	925 €	215 €	1 140 €	
F-CGPT-SPE-RH	Chef de groupement spécialité RH	925 €	215 €	1 140 €	
F-CGPT-SPE-TEC-LOG	Chef de groupement spécialité logistique et technique	925 €	215 €	1 140 €	
<b>Formations de spécialité</b>					
F-RISQ HYDROGENE	Formation complémentaire risque hydrogène et multi-énergies	1 568 €	215 €	1 783 €	
F-FHLIF	Formation complémentaire hydrocarbures et liquides inflammables	1 015 €	129 €	1 144 €	
F-RA	Formation complémentaire risques agricoles	726 €	129 €	855 €	
F-GDC-MSC	Les fondamentaux de MNG de situation de crise	1 428 €	215 €	1 643 €	
F-GDC-MSC-LOCAL	Les fondamentaux de MNG de situation de crise locale	857 €	129 €	986 €	
F-GDC-FORMATEUR-GDC LOCALE	Formation de formateur de GDC locale	572 €	86 €	658 €	
F-GDC-MSC-DECISION	La prise de décision dans une cellule de crise	857 €	129 €	986 €	
F-GDC-MSC-DECISION-LOCAL	La prise de décision dans une cellule de crise locale	857 €	129 €	986 €	
F-GDC-CO-EX	Conception d'exercice de GDC	953 €	215 €	1 168 €	
F-PRV1	Agent de prévention (PRV1)	2 057 €	960 €	3 017 €	Oudiné
F-PRV2	Préventionniste: Prv2 Module A+ Module B+ Module C	4 036 €	1 920 €	5 956 €	Oudiné
	PRV2 Module A	2 016 €	960 €	2 976 €	Oudiné (Module A)
	PRV2 Module B	1 010 €	480 €	1 490 €	Oudiné (Module B)
	PRV2 Module C	1 010 €	480 €	1 490 €	Oudiné (Module C)
F-PRV2-FILT1C &FIC	Préventionniste (PRV2 - FILT 1C FIC)	3 980 €	1 125 €	5 105 €	5 jours à Oudiné
F-PRV3	Responsable départemental de prévention	2 207 €	1 080 €	3 287 €	Oudiné
F-AP1	Attestation de compétence en matière de prévention niveau 1 - AP1	2 057 €	960 €	3 017 €	Oudiné
F-AP2	Attestation de compétence en matière de prévention niveau 2 - AP2	4 035 €	1 920 €	5 955 €	Oudiné
F-ICPE	PRV2 - Module complémentaire Code du travail - ICPE	990 €	480 €	1 470 €	Oudiné
F-IGH	PRV2 - Module complémentaire IGH	990 €	480 €	1 470 €	Oudiné
F-CTS	Formation de perfectionnement - Chapiteau, tente et structure (CTS)	570 €	240 €	810 €	Oudiné
F-D&P	Formation de perfectionnement - Droit et Prévention	570 €	240 €	810 €	Oudiné
F-EAE	Formation de perfectionnement - extinction automatique à eau	456 €	120 €	576 €	Oudiné
F-GN8	Formation de perfectionnement - GN8	456 €	120 €	576 €	Oudiné
F-ISI	Formation de perfectionnement - ISI	456 €	120 €	576 €	Oudiné
F-CAF	Formation de perfectionnement - comportement au feu	570 €	240 €	810 €	Oudiné
F-TUN	Formation de perfectionnement - Tunnels	570 €	240 €	810 €	Oudiné
F-SSI	Formation de perfectionnement - Système de sécurité incendie	570 €	240 €	810 €	Oudiné
F-GA	Formation de perfectionnement - Gares	456 €	120 €	576 €	Oudiné
F-RCCI-INV-A	Complément investigateur RCCI	2 177 €	215 €	2 392 €	
F-RAD4	Risques radiologiques RAD 4	3 762 €	516 €	4 278 €	
F-RCH4	Risques chimiques et biologiques RCH 4	5 230 €	996 €	6 226 €	5 jours en délocalisé
F-FOAD et présélection RAD4	FOAD et présélection RAD4	450 €			
F-FOAD et présélection RCH4	FOAD et présélection RCH4	450 €			
F-PCR	Personne compétente en radio protection	4 315 €	516 €	4 831 €	
F-SPGM	Formateur spectrogammamétrie	1 292 €	215 €	1 507 €	
F-COMSIC	Commandant des systèmes d'information et de communication	4 816 €	910 €	5 726 €	5 jours à Oudiné
F-FDPM	Formation de formateur d'équipier de détections, de prélèvements et de mesures	1 395 €	215 €	1 610 €	
F-MAST-ISI	Master Ingénierie de la Sécurité Incendie	Inscription auprès de l'université d'Aix Marseille Université (AMU)			
F-MAST-SMT	Master Sécurité et management des territoires	Inscription auprès de l'université d'Aix Marseille Université (AMU)			
F-MAST-RE-GRSC	Master Risques et environnement - spécialité gestion des risques de SC	Inscription auprès de l'université de Haute-Alsace (UHA)			
F-MAST-IMSGA-UTT	Gestion de crise sécurité globale du Master Ingénierie et Management Sécurité Globale	Inscription auprès de l'université de Technologie de Troyes (UTT)			

Code Formaltis 2026	Libellé formation 2026	Tarification complète de la formation 2026 (hors option hôtellerie)	Option hôtellerie/ Coût nuitée 2026	Coût total de la formation 2026 avec l'option hôtellerie	Observations 2026
<b>Formations du service de santé et de secours médical</b>					
F-SAN-FIPS*	Formation d'intégration des personnels de santé	23 251 €	2 193 €	25 444 €	
F-SAN-FI-CDS*	Formation d'intégration des cadres de santé	22 221 €	2 193 €	24 414 €	La logistique des jours d'immersion n'est pas comprise. Les coûts pédagogiques et logistiques des modules et stages réalisés en IFCS sont à prévoir en sus (convention entre SDTIS et IFCS agréés).
F-SAN-FI-UE-VETO	Unité d'enseignement vétérinaire en SDS	1 827 €	215 €	2 042 €	Modules 1 à 5
F-SAN-OPS-DSM	Formation interministérielle des directeurs des secours médicaux	4 000 €	301 €	4 301 €	Les repas méridiens et l'option hôtellerie ne sont inclus que pour les jours de formation sur le site de l'Ensosp Aix
F-DSM-RAE DSM	Etude de dossier RAE pour DSM	200 €			Pas d'hébergement possible
F-SAN-OPS-INFICO	Infirmier de coordination santé	2 287 €	258 €	2 545 €	
F-SAN-OPS-URGPED	Approfondissement opérationnel aux urgences pédiatriques	1 167 €	86 €	1 253 €	
F-SAN-OPS-URGOBST	Approfondissement opérationnel aux urgences obstétricales	1 167 €	86 €	1 253 €	
F-SAN-OPS-UE-NRBC1	Approfondissement opérationnel aux interventions en milieu NRBC-E	1 167 €	86 €	1 253 €	
F-SAN-FOR-SIMU	Formation courte de formateur en simulation en santé	1 544 €	86 €	1 630 €	
F-SAN-OPS-SSO-PSY	Approfondissement opérationnel au soutien psychologique	1 167 €	86 €	1 253 €	
F-SAN-OPS-UE-MILPART1	Approfondissement opérationnel aux interventions en milieux particuliers	1 167 €	86 €	1 253 €	
F-SAN-OPS-MEDHELI	Approfondissement opérationnel aux interventions héliportées	1 751 €	129 €	1 880 €	
F-SAN-OPS-PHARMACO	Approfondissement opérationnel à la pharmacologie de l'urgence	1 189 €	86 €	1 275 €	
F-SAN-OPS-SD	Approfondissement opérationnel aux interventions en contexte de sauvetage déblaiement	2 706 €	215 €	2 921 €	
F-SAN-OPS-USP2	Approfondissement aux unités de secours psychologiques de niveau 2	1 751 €	129 €	1 880 €	
F-FMPA USP	Formation de maintien et de perfectionnement des acquis des unités de secours psychologiques	1 167 €	86 €	1 253 €	
F-SAN-LSF-PHTLS	LSF - Pre-Hospital Trauma Life Support (PHTLS)	850 €	86 €	936 €	
F-SAN-LSF-EPC	LSF - Emergency Pediatric Care (EPC)	850 €	86 €	936 €	
F-SAN-LSF-TECC	LSF - Tactical Emergency Casualty Care (TECC)	850 €	86 €	936 €	
F-SAN-LSF-ACLS	LSF - Advanced Cardiac Life Support (ACLS)	850 €	86 €	936 €	
F-SAN-LSF-AMLS	LSF - Advanced Medical Life Support (AMLS)	850 €	86 €	936 €	
F-SAN-SES-AGREEMENT	Formation des médecins à l'accordement pour la détermination de l'aptitude des sapeurs-pompiers	245 €			FOAD
F-SAN-SES-HABILITATION	Formation des personnels de santé à l'habilitation à l'évaluation périodique de l'état de santé des sapeurs-pompiers	245 €			FOAD
F-SAN-SSDIR-SANTE	Approfondissement spécifique des sous-directeurs santé	1 751 €	215 €	1 966 €	
F-SAN-FI-OFF-SDS	Unité d'enseignement officier SPV en sous-direction santé	253 €			FOAD
F-SAN-FI-UE-OPS1	Unité d'enseignement OPS de niveau 1	1 785 €	215 €	2 000 €	
F-SAN-FI-UE-SES1	Unité d'enseignement santé en service de niveau 1	1 175 €	215 €	1 390 €	
F-SAN-FI-UE-PHARMA	Unité d'enseignement pharmacien en SDS	1 785 €	215 €	2 000 €	
F-SAN-FI-UE-PSY	Unité d'enseignement psychologue en SDS	1 785 €	215 €	2 000 €	
F-SAN-FI-UE-OE-SDS	Unité d'enseignement officier d'encadrement en SDS	3 083 €	645 €	3 728 €	
F-SAN-OPS-CERTDC	Approfondissement opérationnel à l'établissement d'un certificat de décès par un infirmier	300 €			EAD
	Rattrapage avec ou sans participation aux cours (n= nombre de jours)	n x 161 €	43 euros par nuitée		
	Rattrapage avec ou sans participation aux cours (n= nombre de jours) à Oudiné	n x 161 €	120 euros par nuitée		Oudiné
	Evaluation de dispense suite à la commission de dispense (n= nombre de jours)	n x 161 €	43 ou 120 euros par nuitée		
	Formation complémentaire suite à la commission de dispense	n x 372 €	43 ou 120 euros par nuitée		
	Bloc de compétences à valider (n= nombre de jours)	n x 372 €	43 ou 120 euros par nuitée		
	Autre formation (n= nombre de jours)	n x 372 €	43 ou 120 euros par nuitée		
	Autre formation avec outils de simulation (n= nombre de jours)	n x 556 €	43 ou 120 euros par nuitée		
	Étude de dossier de dispense	170 € / dossier			
	Événements réseaux	0 à 372 € hors logistique	43 ou 120 euros par nuitée		Repas méridien non compris

\* Tout ou partie du coût complet des formations peut être couvert par la cotisation additionnelle versée à l'Ensosp par le Cnfp. (cf. Le contrat d'établissement)

- la formation d'intégration de lieutenant de 1<sup>ère</sup> classe à 100% ;
- la formation d'intégration de capitaine à 100% ;
- la formation d'intégration des personnels professionnels de santé à 100% ;
- la formation du cadre de santé menant au brevet d'infirmier d'encadrement de SPP à 100% ;
- la formation de manager des risques de sécurité civile de capitaine à 100% ;
- la formation d'officier de garde de lieutenant de 2<sup>ème</sup> classe à 100% ;

**Précisions concernant l'option hôtellerie :**

L'option hôtellerie comprend le dîner, la nuitée et le petit-déjeuner.

**Sur le site d'Aix-en-Provence :** pour les SIS en faisant expressément la demande et après acceptation par l'Ensosp l'hébergement et la restauration pourront être assurés la veille de la formation, le dernier jour de la formation et le week-end entre deux semaines de formation. Cette prestation ne sera pas facturée.

Afin de lutter contre le gaspillage alimentaire, les prestations de restauration qui auront été commandées le week-end sur le site d'Aix et non consommées seront facturées au tarif de 18,00 € par repas.

Aucune prestation de restauration ne pourra être assurée le week-end sur le site de Paris et en formations déconcentrées et délocalisées.

**Annexe 2 : Tarification clients fonctionnaires et non fonctionnaires**

Type de formation	Durée	TARIF 2026			Observations
		Tarification complète de la formation hors frais de gestion/frais d'inscription 2026	Frais de gestion/Frais d'inscription 2026	Coût total de la formation 2026 (sans option hôtellerie)	
F-MAST-ISI	SO	Inscription auprès de l'université d'Aix Marseille Université (AMU)			
F-MAST-SMT	SO	Inscription auprès de l'université d'Aix Marseille Université (AMU)			
F-MAST-RE-GRSC	SO	Inscription auprès de l'université de Haute-Alsace (UHA)			
F-MAST-IMSGA-UTT	SO	Inscription auprès de l'université de Technologie de Troyes (UTT)			
F-PCR	12 jours	4 800 €	235 €	5 035 €	
F-R-PCR	5 jours	2 000 €	235 €	2 235 €	
F-GDC-MSC	5 jours	2 917 €	235 €	3 152 €	
F-GDC-MSC-LOCAL	3 jours	1 750 €	235 €	1 985 €	
F-GDC-MSC-DECISION	3 jours	1 750 €	235 €	1 985 €	
F-GDC-MSC-DECISION-LOCAL	3 jours	1 750 €	235 €	1 985 €	
F-GDC-CO-EX	5 jours	1 945 €	235 €	2 180 €	
F-SAN-OPS-DSM Modules 2 et 5	7 jours			2 400 €	
F-SAN-OPS-MEDHELI- Prise en charge des victimes en environnement héliporté	3 jours	2 101 €	235 €	2 336 €	
F-SAN-OPS-UE-MILPART1S - Prise en charge d'une victime en situation sauvetage et déblaiement	4 jours	2 942 €	235 €	3 177 €	
F-SAN-OPS (SIMURGE) groupe constitué de 12 ou 24 personnes maximum	Selon besoin client par jour	2 860 €	235 €	3 095 €	Repas méridien non compris
Location simulateur (SIMURGE) avec techniciens pour groupe constitué, (effectif maxi 12 personnes)	Selon besoin client par jour	5 420 €	235 €	5 655 €	Repas méridien non compris
F-SAN-LSF-PHTLS	2 jours	615 €	235 €	850 €	
F-SAN-LSP-TECC	2 jours	615 €	235 €	850 €	
F-SAN-LSF-ACLS	2 jours	615 €	235 €	850 €	
F-SAN-LSF-EPC	2 jours	615 €	235 €	850 €	
F-SAN-LSF-AMLS	2 jours	615 €	235 €	850 €	
F-SAN-FOR-SIMUSANTE	5 jours	1 309 €	235 €	1 544 €	
AP1/PRV1 fonctionnaire	2 semaines	3 850 €	235 €	4 085 €	Repas méridien non compris
AP1/PRV1 non Fonctionnaire		7 085 €	235 €	7 320 €	Repas méridien non compris
AP2/PRV2 fonctionnaire	4 semaines	7 695 €	235 €	7 930 €	Repas méridien non compris
AP2/PRV2 non fonctionnaire		14 183 €	235 €	14 418 €	Repas méridien non compris
AP2/PRV2 module A fonctionnaire	2 semaines	3 847 €	235 €	4 082 €	Repas méridien non compris
AP2/PRV2 module A non fonctionnaire		7 089 €	235 €	7 324 €	Repas méridien non compris
AP2/PRV2 module B fonctionnaire	1 semaine	1 924 €	235 €	2 159 €	Repas méridien non compris
AP2/PRV2 module B non fonctionnaire		3 547 €	235 €	3 782 €	Repas méridien non compris
AP2/PRV2 module C fonctionnaire	1 semaine	1 924 €	235 €	2 159 €	Repas méridien non compris
AP2/PRV2 module C non fonctionnaire		3 547 €	235 €	3 782 €	Repas méridien non compris
PRV3 fonctionnaire	2 semaines	3 850 €	235 €	4 085 €	Repas méridien non compris
PRV3 non fonctionnaire		7 085 €	235 €	7 320 €	Repas méridien non compris
MA AP2 / PRV2 fonctionnaire	3 jours	1 259 €	235 €	1 494 €	Repas méridien non compris
MA AP2 / PRV2 non fonctionnaire		2 132 €	235 €	2 367 €	Repas méridien non compris
F-ICPE fonctionnaire	5 jours	2 011 €	235 €	2 246 €	Repas méridien non compris
F-ICPE non fonctionnaire	5 jours	3 340 €	235 €	3 575 €	Repas méridien non compris
F-IGH fonctionnaire	5 jours	2 011 €	235 €	2 246 €	Repas méridien non compris
F-IGH non fonctionnaire	5 jours	3 340 €	235 €	3 575 €	Repas méridien non compris
F-CTS fonctionnaire	3 jours	1 209 €	235 €	1 444 €	Repas méridien non compris
F-CTS non fonctionnaire	3 jours	2 007 €	235 €	2 242 €	Repas méridien non compris
F-D&P fonctionnaire	3 jours	1 209 €	235 €	1 444 €	Repas méridien non compris
F-D&P non fonctionnaire	3 jours	2 007 €	235 €	2 242 €	Repas méridien non compris
F-EAE fonctionnaire	2 jours	806 €	235 €	1 041 €	Repas méridien non compris
F-EAE non fonctionnaire	2 jours	1 338 €	235 €	1 573 €	Repas méridien non compris
F-GN8 fonctionnaire	2 jours	806 €	235 €	1 041 €	Repas méridien non compris
F-GN8 non fonctionnaire	2 jours	1 338 €	235 €	1 573 €	Repas méridien non compris
F-ISI fonctionnaire	2 jours	806 €	235 €	1 041 €	Repas méridien non compris
F-ISI non fonctionnaire	2 jours	1 338 €	235 €	1 573 €	Repas méridien non compris
F-CAF fonctionnaire	3 jours	1 209 €	235 €	1 444 €	Repas méridien non compris
F-CAF non fonctionnaire	3 jours	2 007 €	235 €	2 242 €	Repas méridien non compris
F-TUN fonctionnaire	3 jours	1 209 €	235 €	1 444 €	Repas méridien non compris
F-TUN non fonctionnaire	3 jours	2 007 €	235 €	2 242 €	Repas méridien non compris
F-SSI fonctionnaire	3 jours	1 209 €	235 €	1 444 €	Repas méridien non compris

Type de formation	TARIF 2026				
	Durée	Tarification complète de la formation hors frais de gestion/frais d'inscription 2026	Frais de gestion/Frais d'inscription 2026	Coût total de la formation 2026 (sans option hôtellerie)	Observations
F-SSI non fonctionnaire	3 jours	2 007 €	235 €	2 242 €	Repas méridien non compris
F-GA fonctionnaire	2 jours	806 €	235 €	1 041 €	Repas méridien non compris
F-GA non fonctionnaire	2 jours	1 338 €	235 €	1 573 €	Repas méridien non compris
RCCI	1 semaine	4 117 €	235 €	4 352 €	Repas méridien non compris
½ journée CEPARI + caisson feu sur le Plateau technique	0,5 jour			368 €	Repas méridien non compris
Formation pratique ou tactique sur le plateau technique ou en salle tactique.	Selon besoin client par jour	585 €	235 €		
Gestion de crises en salle de simulation.		1 semaine	2 916 €	235 €	3 151 €
Formations diverses avec cours magistral ou atelier team building	1 jour			3 195 €	Prix pour la totalité du groupe inférieur ou égal à 24. Repas méridien non compris
Formations diverses avec cours magistral ou atelier team building	1 jour			3 872 €	Prix pour la totalité du groupe supérieur à 24. Repas méridien non compris
Formation avec scénario pédagogique sur mesure	1 jour			5 075 €	Prix pour la totalité du groupe inférieur ou égal à 24. Repas méridien non compris
Formation avec scénario pédagogique sur mesure	1 jour			6 094 €	Prix pour la totalité du groupe supérieur à 24. Repas méridien non compris
Autres formations sans outil de simulation	Selon besoin par jour	373 €	235 €		Repas méridien non compris
Rattrapage	par demi-journée	239 €	235 €	474 €	Repas méridien non compris
Évènements réseaux (tarif par stagiaire)				De 0 à 372 € hors logistique	Repas méridien non compris
Location EPI par personne	1 semaine			40 €	

### Annexe 3 : Services

	<b>Non fonctionnaire</b>	<b>Fonctionnaire</b>	<b>Usager</b>
<b>HEBERGEMENT ET RESTAURATION</b>			
Déjeuner ou dîner Aix	24 €	20 €	18 €
Dîner sur Oudiné	24 €	24 €	23 €
Option hôtellerie (nuitée, petit déjeuner et dîner) à Aix	88 €	57 €	43 €
Nuitée + petit déjeuner à Aix	64 €	37 €	25 €
Nuitée + petit déjeuner à Aix H7	85 €	85 €	35 €
Option hôtellerie (nuitée, petit déjeuner et dîner) à Oudiné ou Formations déconcentrées / délocalisées ou sous-traitées	135 €	135 €	120 €
Nuitée petit déjeuner à Oudiné	111 €	111 €	97 €
Perte d'un badge hébergement Aix		15 €	
Repas mission de sécurité civile	Repas SP en intervention		18 €
	Nuitée + petit déjeuner SP en intervention		25 €
Nuitée agent ENSOSP + petit déjeuner			25 €

<b>SERVICES</b>		
	<b>Tout client</b>	<b>Usagers ENSOSP</b>
Transport par navette (par personne)	15 €	Gratuité
Transport visites pédagogiques (Bouches-du-Rhône/AR)	300 €	Gratuité
Transport visites pédagogiques (zone sud/AR)	705 €	Gratuité
Transport visites pédagogiques (hors zone sud/AR)	Sur devis	Gratuité
Location de véhicules pédagogiques du PLT sans chauffeur (1 journée)	405 €	Gratuité
Location d'un véhicule de transport 9 places sans chauffeur (1/2 journée)	175 €	Gratuité
Location d'un véhicule de transport 9 places sans chauffeur (1 journée)	290 €	Gratuité
<b>PRESTATIONS RESSOURCES ENSOSP EN MÉTROPOLE</b>		
Utilisation des services et moyens du service d'infirmérie	Cadre A <sup>+</sup> : 588 €/jour Cadre A : 454 €/jour Cadre B : 340 €/jour Cadre C : 227 €/jour	
Utilisation des services et moyens du service de communication		
Utilisation des services techniques : Entretien électricité / entretien général / réparation / maintenance (bâtiments)		
Utilisation des services achats / marchés		
Autres prestations intellectuelles, représentation institutionnelle, ingénierie pédagogique, assistance administrative ou logistique		
<b>PRESTATIONS RESSOURCES ENSOSP EN OUTRE-MER ET À L'INTERNATIONAL</b>		
Homme du rang ( sapeur, sapeur de première classe , caporal, caporal-chef)	380 €	
Sous-officier (sergent, sergent-chef, adjudant, adjudant-chef, major)	500 €	
Officier (sous-lieutenant, lieutenant, capitaine, commandant, lieutenant-colonel, colonel, contrôleur général)	650 €	
Personnel non sapeurs-pompiers	650 €	
Expert très haute technicité ou ancienneté de plus de 15 ans	Complément de 100 € par jour par rapport au grade	

LOCATIONS INFRASTRUCTURES USAGERS ET FONCTIONNAIRES			
Salle	Capacité	Journée	1/2 journée
Salle de cours	≤ 12	155 €	78 €
Salle de cours	entre 13 et 24	176 €	88 €
Salle de cours	entre 25 et 50	248 €	124 €
Salle informatique		248 €	124 €
Salle simulation		248 €	124 €
Amphi	100	1 000 €	500 €
Salle CA	40	711 €	356 €
Amphi	300	3 000 €	1 500 €
Gymnase		1 072 €	536 €
Dojo		711 €	356 €
Complexe sportif (stade)		1 422 €	711 €
Salle de musculation et de cardio		1 422 €	711 €
Atelier routier		1 422 €	711 €
Plateau NRBCE		862 €	431 €
Plateau hydrogène et multi-énergies		1 200 €	600 €
Plateau technique		3 450 €	1 725 €
Petites et moyennes entreprises partie Est		862 €	431 €
Petites et moyennes entreprises partie Ouest		862 €	431 €
Zone urbaine (immeuble)		862 €	431 €
Pavillon		432 €	216 €
Simulateur gaz		856 €	428 €
Autoroute		432 €	216 €
VL épave		482 € / VL	241 € / VL
Parking		1 422 €	711 €
LOCATIONS INFRASTRUCTURES CLIENTS NON FONCTIONNAIRES			
Salle	Capacité	Journée	1/2 journée
Salle de cours	≤ 12	330 €	165 €
Salle de cours	entre 13 et 24	433 €	217 €
Salle de cours	entre 25 et 50	608 €	304 €
Amphi	100	1 442 €	721 €
Salle CA	40	1 442 €	721 €
Amphi	300	3 000 €	1 500 €
Salle polyvalente H7		2 884 €	1 442 €
Gymnase		2 060 €	1 030 €
Dojo ou stade seul		1 442 €	721 €
Complexe sportif		2 884 €	1 442 €
Atelier routier		2 884 €	1 442 €
Plateau NRBCE		1 000 €	500 €
Plateau hydrogène et multi-énergies		1 500 €	750 €
Plateau technique		6 900 €	3 450 €
Petites et moyennes entreprises partie Est		1 726 €	863 €
Petites et moyennes entreprises partie Ouest		1 726 €	863 €
Zone urbaine (immeuble)		1 726 €	863 €
Pavillon		862 €	431 €
Simulateur gaz		856 €	428 €
Autoroute		1 726 €	431 €
VL épave		482 € / VL	241 € / VL
Parking		2 884 €	1 442 €

**Annexe 4 : Abattements à appliquer en cas de dispense de formation**

<b>2026 FACTURATION F-INFCO Tarification complète de la formation 2026 coût formation avec option hôtellerie : 2 545 €</b>		
	<b>Coût formation</b>	<b>Total Abattement</b>
	2 287 €	
<b>Module A : Semaine 1</b>		687 €
	<b>Coût formation avec option hôtellerie</b>	<b>Total Abattement</b>
	2 545 €	
<b>Module A : Semaine 1</b>		764 €



NOMBRE DE PRÉSENTS :	VOTE		
	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	2	0	0

Date de transmission avec AR	Ministère de l'Intérieur	Ministère du Budget
	26/11/2025	26/11/2025
N° d'avis de transmission	1A 211 180 6243 9	1A 211 180 5244 6

Date et signature Le 25/11/2025

La présidente du conseil d'administration



Martine VASSAL

